



Communiqué de presse

La FSU et la CGT Educ'Action refusent de cautionner le démantèlement de l'Education Nationale sur l'Académie de Poitiers



Aujourd'hui, jeudi 23 janvier, devait se tenir le Comité Technique de l'Académie de Poitiers présidé par la Rectrice de l'Académie. La FSU et la CGT Educ'Action ont décidé de ne pas siéger. La FSU et la CGT Educ'Action veulent ainsi alerter la profession et l'opinion publique sur les attaques subies par l'Education Nationale et qui font l'ordre du jour de comité.

En effet, ce Comité Technique Académique doit acter des fermetures de postes et des baisses de moyens qui sont annoncées à tous les niveaux :

- 21.5 postes en moins dans le primaire avec en même temps l'injonction de trouver 175 postes pour répondre aux promesses présidentielles (GS-CP-CE1 à 24 élèves/classe) ;
- 50 ETP (équivalent temps plein) en moins sur les collèges et les lycées malgré des effectifs stables, avec une augmentation des heures supplémentaires et l'accroissement des inégalités territoriales (établissements ruraux fortement impactés, mise en œuvre de la réforme du lycée. Il y aura notamment 7.5 postes en moins pour effectuer les remplacements dans le 2nd degré qui selon le ministère est une de ses « préoccupations majeures » ;
- 21 postes en moins dans les lycées professionnels alors que le ministre parle d'augmenter pour cette filière « son attractivité et son prestige » ;
- 2 postes en moins en EREA qui sont les seules structures qui proposent des internats éducatifs, alors que le gouvernement relance un nouveau plan pour le développement des internats
- 2 postes en moins au niveau administratif dans le cadre des fusions des régions alors que la réforme territoriale était présentée ainsi « la réorganisation des services n'a pas pour objectif la suppression d'emplois »

Ce comité technique académique doit acter aussi la fin du dialogue social dans la gestion des carrières des personnels. En effet, l'application de la loi de transformation publique voit ses premières mesures mises en œuvre et donc l'exclusion des élu-es de la profession dans tout ce qui concerne la mobilité des personnels. C'est une régression absolue pour les personnels qui amènera de nombreuses erreurs dans les affectations des personnels et de l'opacité dans les choix de l'administration.

Enfin, pour les personnels FSU et CGT Educ'Action, ne pas siéger à cette instance pour la faire reporter, est une marque de soutien à toutes les luttes actuelles contre les politiques destructrices de ce gouvernement. Luttés dans l'Education Nationale bien sûr, comme celles se déroulant à Canopé, au CMPP ou lors des épreuves du bac par exemple, mais aussi de manière plus large en soutien aux luttes menées pour la défense du service public de qualité ou contre le projet de réforme des retraites.

La FSU et la CGT Educ'Action siégeront au Comité technique académique de repli du mercredi 29 janvier pour continuer à porter la parole du terrain et défendre les conditions de travail des personnels, les conditions de scolarisation des élèves et l'amélioration de notre système éducatif en général.

Poitiers, le 23 janvier 2020